



Commune de
Beaufort

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MAI 2024

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 27 MAI 2024, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 22 MAI 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 16

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIBERT Séverine, MIRABAIL Jean-Pierre, DOIX Thierry, DUC-GONINAZ Guy, VINCENZI Walter, ROUX-NOUVEL Florence, PALLUEL-BLANC Célia, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas

ABSENTS REPRESENTES : Mme MOLLIET Gisèle par M DOIX Thierry
M. MENOTTO Sylvain par M. VINCENZI Walter
M. JOGUET Mathieu par M. FRISON-ROCHE Christian
M. VIALLET Bruno par Mme VIBERT Séverine

ABSENTE : Mme HORNECKER Justine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CRESSENS Annick

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose de rajouter, ce qui est accepté, des délibérations portant sur l'acceptation des dons faits au titre du CCAS, une réduction de charges applicable aux professionnels de santé et une décision de subvention en faveur du club des Tritons.

➤ **MARQUE BEAUFORTAIN : PREMIERE REPARTITION DES PARTICIPATIONS**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2024, la convention établie entre les 4 communes du beaufortain et les deux offices de Tourisme (Arêches Beaufort et Les Saisies), destinée à organiser la mise en œuvre de la Marque Beaufortain a été validée, permettant ainsi d'une part, une gestion de proximité des actions de promotion touristique du territoire du Beaufortain, d'autre part de contribuer à la cohésion des deux offices de tourisme grâce à un travail en commun.

Les premières actions de ce dispositif étant engagées ou sur le point de l'être, il convient de délibérer en faveur d'une première répartition des financements : course « Ultra Tour du Beaufortain », contrats des Ambassadeurs (Marie BOCHET et François D'HAENE), maintenance des bornes interactives, stratégie de communication.

Le Conseil prend connaissance de la 1ère proposition de répartition de l'enveloppe totale de 195 000 €, attribuée par Arlysère Agglomération, et valide à l'unanimité cette dernière étant précisé que les Offices de Tourisme et les 3 autres communes ont été consultés sur cette proposition.

➤ **LABEL FLOCON VERT – INFORMATION SUITE AU COMITE DE SELECTION DU 21 MAI 2024**

Suite à l'audit préalable à l'obtention du label Flocon Vert, les élus en charge de ce dossier (M. le Maire, M. Nicolas BLANC et Mme Gisèle MOLLIET) ont participé à une audition avec les membres du comité de sélection du label, le 21 mai dernier. La décision s'agissant de l'obtention du label est imminente. Dans l'éventualité de cette obtention, le label sera remis aux représentants de notre station le 6 juin prochain. Il conviendra par suite d'engager toutes les actions de communication nécessaires et de mettre en œuvre le programme d'actions.

➤ **VALIDATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA ZAC DU PLANAY**

Le Conseil prend connaissance et valide le CRAC (Compte Rendu d'Activités de la ZAC du Planay) étant précisé que le bilan annuel intègre, en 2023 des honoraires de maîtrise d'œuvre liées aux réflexions en cours pour un programme d'urbanisation destiné à intégrer des locaux pour l'ESF, des espaces d'accueil clients et des appartements)

Une réunion de présentation de ce projet par la SAS est prévue le mercredi 5 juin et sera un préalable à une rencontre avec le bureau de l'ESF.

➤ **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Le Conseil prend connaissance du projet de décision modificative budgétaire au budget général portant sur les travaux de réfection des voies communales suite aux intempéries de novembre 2023 (Saint Guérin et Treicol) et valide cette dernière à l'unanimité.

➤ **DON AU CCAS**

Le Conseil autorise l'intégration de dons au titre du budget CCAS de la commune de Beaufort.

➤ **REMISE DE CHARGES EN FAVEUR DES LOCATAIRES DE LA MAISON DE SANTE**

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'évolution des charges (notamment de ménage) au sein de la maison de santé, valide l'application d'une réduction des charges de ménage de 20% au bénéfice de l'ensemble des professionnels de santé.

Par ailleurs, une réduction de 20% des charges d'électricité et de chauffage de l'espace « urgences » situé au rez-de-chaussée, espace destiné essentiellement à accueillir les blessés de la station, est validée, ces dernières étant réglées exclusivement par les médecins.

➤ **SUBVENTIONS EN FAVEUR DES TRITONS**

La commune a été sollicitée, tout comme les communes de Villard-sur-Doron, Queige et Hauteluce, et Arlysère, afin de soutenir financièrement les activités du club. Un rendez-vous sera pris avec les membres de l'association mais d'ores et déjà, la commune décide d'attribuer une subvention de 500 €. A compter de 2025, la part de financement d'Arlysère devrait être ajoutée à l'attribution de compensation versée aux communes pour le financement des associations d'intérêt supra communal.

➤ **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DES PONTS**

Les rénovations du pont sur l'Argentine et du pont sur le Mirantin nécessitent de recourir aux prestations d'un maître d'œuvre. Le bureau SAS SRIGC a été retenu pour un montant de rémunération de 34 600 € HT. Par suite, après réalisation de la mission APD, les montants prévisionnels définitifs sur lesquels s'engage le maître d'œuvre s'élèvent à 244 098.13 € HT pour la tranche ferme et 185 502.08 € HT pour la tranche conditionnelle. Cette évolution implique de revoir le montant de la prestation de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un avenant, les honoraires définitifs s'élevant à 50 793.69 € HT. Le conseil autorise M le maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

➤ **DECISION S'AGISSANT DE LA LOCATION D'UNE CHARGEUSE**

Le Conseil valide la location d'une chargeuse avec équipement hivernal pour assurer le déneigement, cette prestation ayant fait l'objet d'une consultation lancée sous forme de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions du Code de la commande publique.

Suite aux négociations engagées avec les prestataires ayant remis une offre, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toutes pièces s'y rapportant avec la Sté DAGA (Diffusion Automobile des Grandes Alpes) pour la location d'une chargeuse Caterpillar 920 selon les modalités suivantes :

- Loyer mensuel = 3 000 € HT
- Durée de la location = 60 mois
- Rachat en fin de contrat = 40 000 € HT

➤ **TRAVAUX SUITE INTEMPERIES (INFORMATION)**

Le Conseil prend connaissance des décisions prises suite à la consultation pour les travaux de réfection des voies et pistes communales, travaux rendus nécessaires suite aux intempéries de novembre 2023. Un accord cadre a été conclu avec le groupement MARTOIA SIBILLE et les travaux sont en cours.

➤ **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de 5 biens situés à Arêches (parmi ces dossiers figurent la vente des 4 premiers appartements de la résidence la clé des Cimes).

➤ **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL**

Le Conseil municipal est informé du fait qu'un arrêté de suspension a été pris à l'encontre de Mme PICHOL-THIEVEND Véronique, pour une durée maximale de 4 mois et qu'il convient de recruter, en remplacement, un adjoint administratif contractuel.

➤ **INFORMATION SUR LA DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN POSTE DE POLICIER MUNICIPAL**

Le Conseil municipal est informé du fait que le contrôle de légalité de la Préfecture a émis un recours gracieux à l'encontre de la délibération du Conseil municipal relative à la création du poste de policier municipal, ce pour motif de forme. La délibération est retirée, une nouvelle délibération conforme ayant été adoptée.

➤ **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE AFIN DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION SUR LE RISQUE « PREVOYANCE ».**

Le Conseil décide de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance », et mandate le Cdg73 afin de mener pour le compte de la collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance ».

➤ **COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS**

-Commission travaux

-Réfection du Pont de la Serraz : en cours

-Intempéries Saint Guérin et Treicol : accord-cadre conclu avec le groupement Martoia SIBILLE : partenariat important avec les exploitants agricoles. Les entreprises Quay et MONOD interviennent sur les secteurs de Plan villard, sous Melon, les Accrays

-Commission sports

Poursuite de la réflexion sur l'aménagement de Marcôt : zone ludique VTT, aire de jeux
Souhait de la commission de relancer le dispositif des lauréats et le projet de piste de ski roue à MARcôt

Le club de football fête cette année ses 50 ans.

-Patrimoine

- diffusion au sein du Collège du film réalisé sur mémoires du beaufortain,

-recherche d'une solution de containers pour stocker matériels de la Cayère

-Tourisme

Devis signalétique en cours et point sur les conventions avec accompagnateurs à faire à l'automne 2024

-Vie scolaire

Point avec Directeur de l'école d'Arêches sur différents aménagements réalisés ou à réaliser et sur les moyens de fonctionnement sollicités pour la rentrée 2024 : réunion de la commission à caler au plus vite pour préparer la rentrée 2024

-Sécurité

Rappel de la Préfecture pour plan Vigipirate en cas de manifestations rassemblant la population

➤ QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

- une motion relative au soutien à apporter aux salariés de l'entreprise NICHE FUSED ALUMINA (en procédure de redressement judiciaire) à La Bathie, à la demande de la Commune de La Bathie est adoptée par le Conseil Municipal,
- Les modalités d'organisation des cérémonies au monument aux morts sont à revoir et améliorer,
- A la demande des anciens combattants qu'un élu référent soit désigné, M Walter VINCENZI est proposé comme tel,
- Renouvellement du label 3eme fleur : Mme Annick CRESSENS coordonnera le dossier pour le renouvellement du label et souhaite s'assurer de l'adhésion du Conseil Municipal en faveur de la démarche. Un comité de suivi sera à mettre en place : Mmes Annick CRESSENS, Eliette VIARD GAUDIN, Gisèle MOLLIET (au titre du flocon vert), Nelly BURDET (comme bénévole). Un sondage auprès de la population au sujet du fleurissement pourra être réalisé,
- les bureaux de vote pour le scrutin des élections européennes du 9 juin 2024 sont constitués,
- le Bail Emphytéotique Administratif pour l'exploitation du camping de Domelin a été signé avec Only Camp,
- L'acte à intervenir avec l'EPFL de la Savoie pour le terrain de la Clé des Cimes à été signé (fin de portage)
- une réunion avec les représentants de la SEM 4 V pour évoquer le projet de logements à la pharmacie est prévue le lundi 10 juin,
- l'opération de ramassage des déchets sur le secteur du domaine skiable, en partenariat avec Mountain rider, est fixée au mardi 4 juin (en présence notamment des enfants de l'école de Beaufort et du collège, de la SEMAB, du ski club),
- L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme est fixée au mercredi 12 juin 2024 à 17H
- Le repas des aînés aura lieu jeudi 20 juin à Arêches (salle de la Chaudanne),
- L'Assemblée Générale de l'Association d'Animation du Beaufortain est prévue jeudi 6 juin 2024 à 18H30
- Une réunion relative aux modalités de fauchage des Routes Départementales a été organisée par le Département : test d'un nouvel appareil pour fauche à mi-hauteur (respect de la biodiversité). Une fauche tardive présentant un intérêt écologique sera également testée,

-Forêt : plusieurs réunions avec les communes forestières et le Département au sujet de la crise sanitaire : les questions de sécurité en forêt et l'impact financier de cette crise sont à traiter,

-L'Assemblée Générale des communes forestières est prévue le samedi 1^{er} juin (Thierry DOIX représentera la commune)

-Un courrier sollicitant la mise à disposition d'un camion feu a été adressé au SDIS par les 4 maires du Beaufortain,



**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 24 JUIN
2024**